

Complémentaire santé employeur obligatoire Dernière relance

Le décret [n° 2014-1025 du 8 septembre 2014](#) (dit aussi décret ANI) impose l'instauration d'une assurance complémentaire santé employeur à adhésion obligatoire à compter du 1^{er} avril 2015 (la mise en œuvre pourra, sous certaines conditions, être acceptée jusqu'au 31/12/2015).

Soucieuse de simplifier les démarches de ses adhérents et avec un objectif de mutualisation, la FéMaSaC s'est rapprochée de Novamut qui accepte de raisonner sous forme de contrat de groupe « étendu ».

Afin d'étudier les options les plus opportunes, merci de compléter et retourner par [mail](#) le tableau « étude mutuelle » sous format excel [téléchargeable ici](#) au plus tard le **28 janvier prochain**. Sophie MILLOT se tient à votre disposition pour vous aider à le compléter s'il ne vous apparaît pas clair.

Si vous ne souhaitez pas bénéficier de ce service, merci de bien vouloir le faire savoir [par retour mail](#), afin d'éviter toute relance inutile.

Une soirée d'information à l'attention des employeurs sera programmée en février.

Gestion des événements indésirables associés aux soins (GEAIS) Travail sur les prescriptions - Appel à candidature

La FéMaSaC accueille Marion MANZONI étudiante en Master 2 GERIS (Gestion du Risque Infectieux et Sanitaire), en qualité de stagiaire.

Dans le cadre de la GEIAS, la prescription médicale est reconnue comme 1^{ère} cause d'erreur médicamenteuse. C'est donc sur ce thème que nous vous proposons de travailler.

L'étude se propose de vérifier l'hypothèse suivante : la conformité rédactionnelle des prescriptions informatisées aux recommandations de bonnes pratiques contribue à diminuer le nombre d'événements indésirables associés aux soins.

Nous recherchons donc, des professionnels de santé - médecins, pharmaciens, infirmiers et masseurs-kinésithérapeutes qui acceptent de participer à l'étude. Afin que ce travail vous apporte une réelle plus-value, nous souhaitons obtenir votre point de vue quant à la démarche et la méthodologie pressenties.

Si vous êtes intéressés, merci de bien vouloir contacter Marion par [e-mail](#) ou au 03 81 47 08 22.

Suicide : prévenir et agir ensemble

Journée d'information organisé par le CHS du Jura et animée par le Pr TERRA le **vendredi 13 mars 2015** à Dole.

[Programme et inscription](#)

Ex-hôpitaux locaux : quel avenir ? Report de date et changement de lieu...

Réunion du comité technique le **11 mars de 9h30 à 12h** - Centre diocésain à Besançon

Questions à l'ordre du jour :

- Les usagers, les acteurs de santé locaux ont-ils besoin de cet "outil" qu'est l'hôpital local pour améliorer l'offre de santé locale ?
- Pour faire quoi ? jusqu'où ? avec quel CH, CHU, réseaux, PS, associations ?
- Quelle mission pour l'hôpital de proximité (intra et extra muros) en lien avec les acteurs de "l'ambulatoire" ?
- Comment faciliter le parcours de santé de la personne âgée en particulier ?

Renseignements et inscriptions auprès du [Dr Jean-Jacques LAPLANTE](#) - MSA FC

Rétinopathie diabétique

L'association régionale de dépistage de la rétinopathie diabétique vous informe des modalités de dépistage et vous invite à la contacter pour organiser un dépistage au sein de votre maison de santé.

[Plus d'informations ici](#)

Pour supprimer votre nom de notre liste d'abonnés, [cliquez ici](#).

Des questions ou commentaires ? Une information à diffuser ? Envoyez-nous un courrier électronique à l'adresse contact@femasac.fr.